

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 1er MARS 2012**

Convocation : 22/02/2012 - Affichage : 08/03/2012

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux sauf : FIATTE Dominique, excusé, DUBOIS Hervé, DORBON Cécile, TRONCIN Christian.
Pouvoir de DUBOIS Hervé à JOUFFROY Pierre.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance précédente.

INFORMATIONS :

→ **Réunions du Sivos Henri Lamarche :**

- le vote du budget est reporté du 8 au 21 mars à 19 h,
- 2ème réunion : le 15 mars à 19 h pour les projets de construction : crèche et classes

→ **Prochaines Réunions du Conseil Municipal :** Jeudi 22 (à confirmer) et Jeudi 29 mars (budget)

→ **Commission Impôts :** Mardi 6 mars à 11 h – Conservation cadastrale

1. BUDGET FORET

A/ Compte de gestion 2011

L'exposé du Maire entendu, le compte de gestion 2011 est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au receveur municipal pour la gestion 2011.

B/ Compte Administratif 2011

Le Maire quitte la séance pour l'approbation du compte administratif. Gérard BRIE est désigné Président de Séance et présente les comptes 2011. Son exposé entendu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le CA 2011 du service forêt comme suit :

Compte Administratif 2011	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2010		0.38	460.40	
Affectation Résultat Fonct. 2010				5 841.00
Opérations réelles 2011	33 005.20	50 250.97	7 630.70	
TOTAUX	33 005.20	50 251.35	8 091.10	5 841.00
RESULTATS	17 246.15		- 2 250.10	

Résultat au 31/12/11 + 14 996.05 €

C/ Budget Primitif 2012

Après présentation détaillée des comptes par le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2012 **du Service Forêt** comme suit :

Budget Primitif 2012 – FORET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat Investissement N – 1			2 251	
Affectation Résultat N-1		13 425		3 821
Virement pour équilibre	4 930			4 930
Opérations 2012	30 160	24 900	6 500	
Dépenses imprévues	3 235			
TOTAUX	38 325	38 325	8 751	8 751
RESULTATS	0		0	

2. BUDGET ASSAINISSEMENT

A/ Compte de gestion 2011

L'exposé du Maire entendu, le compte de gestion 2011 est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au receveur municipal pour la gestion 2011.

B/ Compte Administratif 2011

Le Maire quitte la séance pour l'approbation du compte administratif. Gérard BRIE est désigné Président de Séance et présente les comptes 2011. Son exposé entendu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le CA 2011 du service Assainissement comme suit :

Compte Administratif 2011	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Excédents 2010		24 646.11	231 164.16	
Opérations réelles 2011	91 011.33	104 230.89	113 384.86	306 569.36
TOTAUX	91 011.33	128 877.00	344 549.02	306 569.36
RESULTATS	+ 37 865.67		- 37 979.66	

Résultat au 31/12/11 - 113.99 €

C/ Redevances 2012

C.1. Redevance Assainissement :

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée décide à l'unanimité l'augmentation de la redevance assainissement à hauteur de 1 %. Elle passe ainsi de 2,15 € à 2,17 € le m3.

C.2. Redevance Branchement Réseaux

Sur proposition du Maire, la redevance pour branchement aux réseaux d'eau et d'égout est maintenue à hauteur de 750 €.

C/ Budget Primitif 2012

Après présentation détaillée des comptes par le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2012 du **Service Assainissement** comme suit :

Budget Primitif 2012	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2011		37 865	37 980	
Virement pour équilibre	24 317			24 317
Affectation en investissement				0
Opérations 2012	99 500	94 235	189 300	202 963
Dépenses imprévues	8 283			
TOTAUX	132 100	132 100	227 280	227 280
RESULTATS		0	0	

Le Maire a dressé le bilan des travaux déjà réalisés et les opérations restantes de mise en conformité du réseau communal ont été inscrites au B. P. ci-dessus approuvé soit : Mise en séparatif Petit Roulans - Eaux Pluviales Secteur des Oches et Assainissement Rue des Jardins.

Il a également indiqué que la commune pouvait désormais connaître, via le site internet du Syttau, la consommation quotidienne de la population en eaux usées. Cet élément pourra être un bon indicateur dans les projets futurs.

3. RESTRUCTURATION MAIRIE

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal décide de ne pas appliquer de pénalités à l'architecte de l'opération suite au faible dépassement du montant prévisionnel des travaux.

4. REFECTION MURS RUE DE LA CHAILLE

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée décide à l'unanimité la réfection de deux murs rue de la Chaille pour un coût de 9 797 euros h. t.. Le premier, réalisé en 1987 lors de l'aménagement du secteur, s'effondre pour cause de malfaçon et entraîne le second dans sa chute. La dépense sera portée au budget primitif 2012.

5. ECONOMIE D'ENERGIE SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Suite au débat instauré lors de la précédente session du conseil municipal, le Maire indique les pistes à suivre pour réaliser des économies en éclairage public :

1. Installer des programmeurs avec des horloges astronomiques calculant les heures de lever et de coucher du soleil. C'est ensuite à la minute près que l'éclairage connecté à l'horloge est activé le soir puis désactivé le matin.
2. Installer des variateurs de tension pour réguler l'intensité des points lumineux (ex : entre 23 h et 6 h du matin - économie 30 %).
3. L'électricien de la commune nous conseille d'attendre la nouvelle génération d'ampoules (à led) qui va arriver sur le marché : installation sans balaste avec une consommation divisée par 10 et la possibilité de diminuer ou d'éteindre chaque point lumineux.

Contact sera pris auprès du conseiller en énergie du Pays du Doubs Central.

Liste des Délibérations

- Service Forêt : Compte de gestion et Compte administratif 2011 - Budget primitif 2012,
- Service Assainissement : Compte de gestion et CA 2011 - Budget primitif 2012,
- Redevance assainissement et branchement réseaux 2012,
- Restructuration Mairie : Remise de pénalités Architecte,
- Réfection murs rue de la Chaille,
- Economie d'énergie sur éclairage public.

TABLEAU DES SIGNATURES

ANGUENOT Daniel	
BRIE Gérard	
BRULET Daniel	
COMBEL Francis	
CUENOT Jean-Bernard	
DORBON Cécile	
DUBOIS-DUNILAC Hervé	Pouvoir à Pierre JOUFFROY
FIATTE Dominique	
JACQUOT Alain	
JOUFFROY Pierre	
LOUVET Jacques	
MASSON Marinette	
PAUTHIER Jean-Luc	
TRONCIN Christian	